

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Liberté – Egalité – Fraternité**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 2 février 2016**

L'an deux mille seize et le 2 du mois de février

Le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué en Séance Ordinaire s'est réuni sous la présidence de Mme Dominique LANOISELET, Maire

Les Conseillers présents : M. Daniel DUPLESSIS - Mme Bernadette PLANCHE - M. Pascal FLORET - M. Jean-Pierre FARAH – M. Bernard BREDEL - Mme Brigitte GAUDILLAT - M. Fabrice PINIER – M. Ludovic BOULAY - Mme Isabelle THOMAS - Mme Martine PIFFAUT - M. Bernard SIMONET - Mme Marie Rose DESBRIERE- Mme Nelly DUSSON

Excusés : Mme Marie-Christine DOUCET - M. Yvan RENONCIAL - M. Laurent COGNARD - Mme Valérie DUBOIS - Mme Marie-France DRILLIEN

Pouvoirs : Mme Marie-Christine DOUCET à Mme Bernadette PLANCHE ; Mme Marie-France DRILLIEN à Mme Brigitte GAUDILLAT ; M. Yvan RENONCIAL à M. Jean-Pierre FARAH; Mme Valérie DUBOIS à Mme Dominique LANOISELET

Secrétaire de séance : M. Ludovic BOULAY

Intervention de Madame le Maire en préambule à l'ordre du jour :

Madame Marie-France Drillien,, adjointe au Maire, me prie de remercier en son nom les membres du Conseil Municipal pour les messages reçus en ces circonstances difficiles.

Ce furent de précieux soutiens.

Madame le Maire transmet à Marie-France au nom du Conseil Municipal ses encourageantes et affectueuses pensées.

**Compte-rendu de la dernière séance** :

Le Procès-Verbal de la dernière réunion est adopté moins une abstention.

Remerciement à M Simonet, secrétaire de la dernière séance qui regrette que les tours de table ne soient pas notés dans les comptes-rendus.

**Avis sur la demande d'autorisation d'exploitation d'un pôle de valorisation des déchets à Granges**

La société Valest requiert l'autorisation d'exploiter un pôle de valorisation de déchets et la poursuite de l'installation de déchets non dangereux sur le territoire de la commune de Granges.

Conformément aux installations du cadre de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, cette demande doit être soumise, dans les communes dont le territoire est situé dans un rayon de 3 kms, à une enquête publique d'une durée de 6 semaines. Cette enquête aura lieu du 14 janvier au 26 février 2016 inclus.

L'avis d'enquête publique a été affiché en Mairie et le restera jusqu'à la fin de l'enquête. Le dossier est consultable en Mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette demande.

M. Duplessis précise que la commune de Buxy donne un avis en parallèle à l'enquête publique.

## **Présentation des nouveaux statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Sud Ouest Chalonnais**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des nouveaux statuts du syndicat mixte des eaux du Sud Ouest Chalonnais approuve à l'unanimité ces nouveaux statuts. M Duplessis précise que les trois bassins de rivières de notre territoire (Corne, Orbize et Thalie) seront sous la responsabilité du Grand Chalon et de de la ccScc.

## **Réalisation des travaux d'infrastructure pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier**

Madame le Maire demande à M Floret de présenter ce dossier :

Rendez-vous a été pris avec le cabinet Berthet Liogier Caulfuty pour trouver le meilleur passage tout en restant sur le domaine public (le long de la route de Bissey).

Projet en 3 phases :

- Plan topographique 1 080 € TTC
- Conception
- Assistance

Madame le Maire précise que la commune souhaite s'entourer de personnes qualifiées pour mettre en place ce projet. Le choix d'utiliser le terrain de M Perret du Cray est abandonné, car cela nécessiterait de faire un bail emphytéotique. Assez complexe juridiquement à mettre en place.

La commission des travaux se réunira prochainement pour avancer sur ce projet. Le plus judicieux serait d'utiliser l'accotement le long de la route départementale, route de Bissey. M Farah précise que le délai de réalisation n'est pas simple car il faut prendre des niveaux par exemple.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis pour l'établissement du plan topographique. Le coût de la mission de maîtrise d'œuvre sera de 7% du coût prévisionnel des travaux d'aménagement.

## **Transfert des bâtiments de l'Office de Tourisme à la ccScc**

Le bâtiment de l'Office de Tourisme appartient à la commune, qui règle également les charges (électricité, eau...). La compétence tourisme a été transférée à la ccScc qui souhaite faire évoluer les outils de sa politique d'aménagement touristique et agrandir ce bâtiment. Madame le Maire donne lecture du courrier du Président de la ccScc. Elle est favorable au transfert de ce bâtiment et indique que l'agrandissement se fera sur la gauche du bâtiment. Cette cession se ferait à l'euro symbolique, les frais afférents à ce dossier seraient à la charge de la ccScc.

M Duplessis rappelle l'historique de ces bâtiments : les terrains appartenaient à la SNCF, qui, en 1995 les a cédés au Département de Saône et Loire, qui, a vendu ensuite par lots ces terrains, dont un à la commune de Buxy : 4,5 ha (maison de retraite comprise) pour un coût de 300 000 F. La commune a rénové en 1998 la bibliothèque et aménagé l'Office de tourisme (à l'emplacement de l'abri voyageur). Le souhait de la ccScc est de ne pas dénaturer l'historique de la gare en arrivant par le rond-point. Les travaux pourraient être envisagés dès que la cession sera signée chez le notaire.

M Simonet demande si la cession à l'euro symbolique est courante entre collectivités. M Duplessis répond que c'est l'usage et une pratique courante.

Madame le Maire informe qu'entente sera trouvée pour la « marquise » située entre la bibliothèque et l'Office de tourisme.

Une estimation des domaines sera demandée par la commune. M Farah précise que les règles de l'estimation des domaines entre les communes ou collectivités sont différentes de celles entre les communes et particuliers.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le transfert de l'Office de tourisme à la communauté de communes.

Mme Desbrière demande où en est le projet d'aire de camping-cars évoqué en conseil communautaire ? M. Duplessis répond que le projet est en cours d'étude. Il se fera dans le prolongement de la maison de retraite, par l'impasse des Jargillets. A voir maintenant, les autorisations nécessaires pour traverser la voie verte.

### **Devis conseil en gestion des Ressources Humaines**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a demandé un devis pour une intervention au service conseil en gestion des ressources humaines du Centre de gestion de la fonction publique territoriale. Cette organisation des services concerne les services administratifs, les services techniques, la police municipale, la bibliothèque et la gestion des salles communales.

La demande porte sur la rédaction des profils de poste et la constitution d'un organigramme.

L'intervention apportera plus de lisibilité dans les missions des agents communaux et se déroulera en 3 phases :

- Etat des lieux avec un entretien avec les élus en charge de l'administration du personnel, les 12 agents municipaux avec études des charges de travail, analyse des activités principales et secondaires
- Rédaction d'un rapport d'audit avec un diagnostic de la fonction Ressources Humaines, rédaction de préconisations générales et organisationnelles, proposition d'un organigramme et profils de poste
- Restitution des travaux

Ce qui représenterait 8 demi-journées de travail. Total : 3 425 €

Le Conseil Municipal approuve ce devis à l'unanimité.

### **Participation à une souscription**

Madame le Maire donne lecture de la demande de l'Association pour l'Erection d'un Monument à la mémoire des Morts Pour La France en Afrique du Nord de Chalon sur Saône et des communes environnantes. Un monument (15 000 €) sera édifié prochainement Place du 19 mars à Chalon. L'Association demande un don de 250 € à la commune de Buxy.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser cette somme à cette association.

M Simonet demande si les noms seront inscrits sur la stèle. Réponse négative : les noms sont inscrits sur les Monuments aux Morts des communes.

### **Soirée des trophées des sports 2016**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du changement de date de la soirée des trophées sportifs : 29 avril à 19h00

M Pinier indique qu'un questionnaire a été envoyé à chaque association sportive pour connaître les noms de mis à l'honneur, avoir des photos et des témoignages afin de créer un diaporama pour cette soirée.

Le thème de cette année sera « le sport au féminin »

La prochaine réunion de la commission sport aura lieu le 13 février prochain (contact des sponsors, affiche, définition des acteurs de la soirée...)

Madame le Maire remercie cette commission pour son investissement.

### **Questions diverses**

*Travaux communaux* : M Floret liste les travaux qui ont été réalisés par les services techniques : pouzzolane dans les massifs, nettoyage des sentes de la Chaume, démontage illuminations et sapins, aménagement en grillage pour la buvette du foot, désherbage des trottoirs, rénovation bancs et poubelles.

Pour information, une chape en ciment a été réalisée dans un local destiné au Comité des Fêtes.

*Ecoles* : Mme Planche informe qu'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) suite aux attentats doit être mis en place dans les écoles. Ce plan va coûter très cher : trousse de secours dans chaque classe, talkie-walkie, plans d'évacuation, alarmes anti-intrusion avec télécommande, portillons d'une hauteur suffisante....

M Simonet demande si ces consignes sont des obligations ou des recommandations. Mme Planche indique que ce sont des consignes aux directeurs d'école. Des vérifications seront effectuées.

Madame le Maire indique que des aménagements ont déjà été effectués et que ces PPMS doivent également être mis en place dans les collèges. M Floret a réalisé des manœuvres de confinement dans les écoles de la commune. Point sera fait avec les directrices d'école.

*Recensement* : M Bredel, coordinateur communal, fait le point de l'avancement du recensement. Il indique que 40 % des personnes enquêtées répondent par internet ou déposent leur formulaire ne Mairie.

*Cinéma* : M Bredel informe que la prochaine séance de cinéma aura lieu à Buxy le 12 février prochain et donne le programme du prochain trimestre.

*Concert* : Madame le Maire informe qu'un concert aura lieu le dimanche 7 février à l'église de Buxy.

Après un tour de table final, **la séance est levée à 21 h 30.**

